

# Souveraineté La Solution inc.

## Le train du CN nous appartient

Le maire de Québec ne connaît pas son histoire. Premièrement, les locomotives, les chemins de fer au Québec et toutes leurs installations appartiennent aux québécois. Si la Caisse de dépôts et de placements détient des actions du CN, plus des parts que les québécois détiennent par l'entremise d'Ottawa, c'est normal nous avons plus du 3/4 pour la réalisation du CN en 1932, le gouvernement n'a qu'à les nationaliser. Ceci c'est sans compter parmi les 9 provinces et les deux territoires, ils ont des chemins de fer du CN ainsi que des immobilisations qui font en sorte qu'en plus de nationaliser le CN au Québec, Ottawa nous devrait encore des sous.

Voici ce que Souveraineté La Solution inc. écrivait dans son journal de Septembre 2013 Volume 12 numéro 8, titre: L'Alberta, l'insulte à l'injure; et Septembre 2014 Volume 13 numéro 8, titre: Nationalisons nos chemins de fer.

## L'Alberta, l'insulte à l'injure

En 1902, l'Alberta du sud fit une faillite technique, elle se donna à l'Alberta du nord. L'Alberta toute entière que nous connaissons aujourd'hui, en 1905 a joint la confédération canadienne pour se faire sortir du marasme financier, elle ne pouvait plus payer l'intérêt de ses dettes. Le Québec, dans la confédération, était le seul membre capable de la sortir de son marasme financier. En 1932, la confédération, par sa capitale Ottawa, acheta tous les trains intéressants qui ont fait faillite ou arrêté leur production pour faire un train national appelé le CN. Ces trains se situaient au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Ottawa divisa le coût de ses acquisitions au pro rata de la population de ces trois provinces incluant celle du Québec. Le Québec étant cinq fois plus peuplé que ces trois provinces réunies, payait plus de \$58 millions et les trois autres provinces payaient plus de \$11.2 millions, et elles avaient deux fois plus de chemins de fer qu'au Québec. Le Québec ne les avait pas bâtis, il n'a pas eu de retombées économiques ni d'emplois.

Dans les années 1970, une récession frappait la confédération, l'Alberta a été très touchée. Tous les membres de la confédération qui pouvaient aider, donc le Québec qui était le seul en position par l'entremise d'Ottawa d'aider l'Alberta de passer cette crise. Des édifices en construction prévus pour plusieurs étages furent menés à bon port et bien d'autres projets qui avaient été commencés un an ou deux auparavant.

Ceci c'est sans compter la péréquation qu'elle a reçue annuellement depuis son entrée dans la confédération; ceci en plus du projet de nid de corbeaux, ville de Banff, la route transcanadienne, etc. Et dire que les québécois, par l'entremise de la Caisse de dépôts et de placements qui administre une partie de leur argent, ont investi une partie de cet argent dans les sables bitumineux de l'Alberta, défrayé le coût de l'instruction et une partie du transport de québécois vers l'Alberta. Ces travailleurs contribuent ou ont contribué dans la caisse de l'Heritage Funds (semblable) à la Caisse de dépôts et de placements, mais en plus petit. Ceci c'est sans compter l'impôt de ceux-ci qui s'en va à 100% au fédéral.

Pour les québécois qui souffrent de maladie dégénérative due à leur âge et aux années de travail tant au Québec qu'en Alberta, Québec défraie 100% de leurs frais de santé ainsi que leur social s'ils n'ont pas l'âge de la retraite. L'Alberta était soutenue depuis plus de 100 ans par la confédération surtout par le peuple du Québec, **mais la devise de l'Alberta n'est pas "Je me souviens"**. Elle crie haut et fort que le Québec et sa population sont supportés par un système de péréquation dans la confédération, qu'elle finance. **Ce que nous appelons: l'insulte à l'injure.**